PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

INSTITUT
DE DROIT
COMPARÉ
DE PARIS

CONFÉRENCE

CONFORMITÉ ET BONNE GOUVERNANCE DANS LE MILIEU SPORTIF

16 avril 2026
Amphithéâtre
Institut de droit comparé
28, rue Saint-Guillaume
75007 PARIS

La Commission du droit des soprt de l'UAE organise une conférence intitulée "Conformité et bonne gouvernance dans le milieu sportif"

Dans un contexte où les acteurs du milieu sportif font face à des exigences croissantes en matière de transparence, d'éthique et de responsabilité, la conformité et la bonne gouvernance sont devenues des piliers essentiels de leur crédibilité et de leur performance.
Cette conférence vise à analyser les cadres réglementaires, les mécanismes de contrôle et les pratiques de gouvernance permettant de renforcer l'intégrité et la responsabilité au sein de l'écosystème sportif.

Mot de bienvenue et introduction

> Professeur Thierry BONNEAU, Directeur de l'Institut de Droit Comparé de Paris, Professeur des Universités, Avocat au Barreau de Paris
> Avv. Rosanna MARZOCCA, Présidente de l'Union des Avocats Européens, Avocat au Barreau de Rome
Avv. Bruno TELCHINI, Coordinateur des commissions et des délégations de l'Union des Avocats Européens,

> Avocat au Barreau de Bolsano
Jean PATRIMONIO, Président de la délégation de Paris de l'Union des Avocats Européens, Avocat au Barreau de Paris

Programme - Tables rondes

Panel 1 - Chaînes de confiance et flux financiers : consolider la gouvernance du sport professionnel

> GaJen DUMARD, Agent de joueurs licenciés auprès de la Fédération Française de handball
> Vanessa GUEMISE, Regulatory Compliance Officer, FIFA CLEARING HOUSE
> Henri IBGUI, Dirigeant, NEOVOTE MONDE

Panel 2 – Le cadre juridique de l'Union européenne et son impact sur la conformité sportive

> Gabriele DONÀ, Avocat au Barreau de Padoue, CABINET DONÀ VISCARDINI, Professeur des Universités en droit de l'Union Européenne, Président honoraire de l'UAE, Directeur des cours de spécialisation en droit de l'union européenne de l'UAE
> Stella FRASCÀ, Avocat au Barreau de Gênes, CABINET FRASCÀ, Membre de la Commission « Droit du sport et procédure sportive » du Conseil National de l'Ordre des Avocats (Consiglio Nazionale Forense – CNF)
> Valerio POZZONI, Avocat au Barreau de Milan, Cabinet POZZONI, Vice-Coordinateur de la Commission « Femmes et sport » de l'Association italienne d'avocats du sport

Pause Networking

Panel 3 – Le sport face aux exigences de conformité

> Clyde COUTELLIER, Avocat au Barreau de Paris, CABINET OYAT LAW
> Edouard DE LAFORCADE, Directeur juridique et responsable conformité, FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO

Panel 4 – Frontières et complémentarités des pouvoirs de sanction en matière de contrôle et de sanctions pénales

> Yann PHILIPPE, Sous-Directeur à l'Agence française anticorruption, AGENCE FRANÇAISE ANTICORRUPTION
> Christophe VIDAL, Mission Juridique - Coordinateur de la lutte contre la fraude et contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, AUTORITÉ NATIONALE DES JEUX
> Marina TROGLIA, Avocat au Barreau de Milan, CABINET BRENELLI RIBOLDI TROGLIA, Vice-présidente de la délégation de Milan et de Lombardie de l'UAE, Membre du comité du scientifique du centre d'études de droit pénal européen

Modération et Conclusion

Anne-Sophie HUTTEAU-HILTZER, Avocat au Barreau de Paris, Cabinet HILTZER LAW, Présidente de la Commission du droit des sports de l'UAE

Inscription